

Tour du Tacot - 108R

Terre d'Émeraude - Moirans-en-Montagne



Lac de Vouglans depuis le Regardoir (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Au départ de Moirans-en-Montagne, le tour du Tacot emprunte des cheminements variés parmi lesquelles l'emprise de la voie ferrée aujourd'hui disparue, dite du Tacot, qui reliait jusqu'en 1948 Lons-le-Saunier à Saint-Claude. En chemin, une halte s'impose au belvédère du Regardoir, une des plus belles vues sur le lac de Vouglans.

Suivre le balisage n° 108 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 12.6 km

Dénivelé positif : 223 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Moirans-en-Montagne

Arrivée : Moirans-en-Montagne

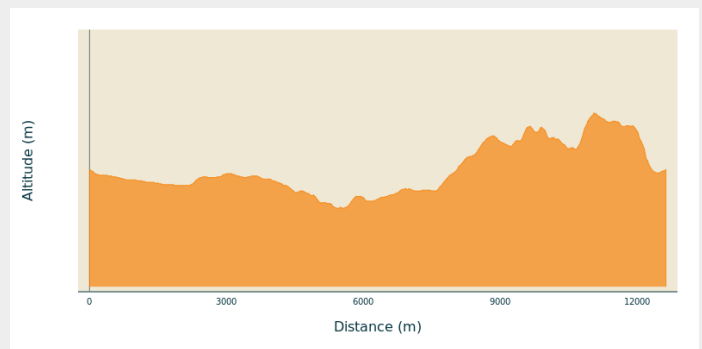
Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Moirans-en-Montagne

2. Charchilla

3. Crenans

Profil altimétrique



Altitude min 567 m Altitude max 688 m

A **MOIRANS-EN-MONTAGNE**, du parking près de la cité scolaire partir en direction du cimetière et de la zone industrielle. Bifurquer bientôt à gauche pour remonter la rue Charles Favre. Au bout de celle-ci, s'engager à droite pour emprunter le passage sous la D 470.

1. Au débouché du passage inférieur, au poteau **Sous le Pont**, suivre à droite un large chemin parallèle à la D 470 menant à 1600 m au parking du **REGARDOIR**.
> *Détour conseillé à 100 m au belvédère du même nom donnant sur le lac de Vouglans.*
2. Au fond à gauche du parking du **REGARDOIR** (poteau), partir en forêt par un sentier présentant une courte section nécessitant de descendre de vélo. Rejoindre rapidement un tracé plus aisé menant jusqu'en contrebas du village de Charchilla, près du poteau **La Voie Romaine**.
3. Au poteau **La Voie Romaine**, monter à droite par la route jusqu'à l'église puis traverser **CHARCHILLA** en suivant le balisage. Avant de parvenir à la D 470, partir à droite pour gagner le passage inférieur et parvenir au poteau **Prés Bérodots**.
4. Au poteau **Prés Bérodots**, partir à droite et monter à travers champs pour rejoindre la D 331. Suivre celle-ci à droite sur 400 m environ puis bifurquer à nouveau à droite sur un chemin menant au village de **CRENANS**.
5. Traverser tout droit **CRENANS** jusqu'au poteau **Sous la Crochère**. Bifurquer à droite et longer le bas de la pente jusqu'à rejoindre par une courte descente raide une route forestière. Monter 200 m sur celle-ci et veiller à emprunter à droite un sentier étroit et parfois humide au long d'une zone marécageuse. Au poteau **La Bessoule**, monter à gauche par un chemin bétonné, au sommet prendre à gauche et poursuivre par un chemin menant à **MOIRANS-EN-MONTAGNE**.

Sur votre chemin...



- L'industrie du jouet (A)
- Paysage industriel (B)
- Point de vue du Bois de la Refrèche (C)
- Vue sur le lac de Vouglans (D)
- Belvédère du Regardoir (E)
- La voie romaine (F)
- Pignons à redents (G)

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la route D470 reliant Lons-le-Saunier à Saint-Claude, sortir au rond point du karting de Moirans-en-Montagne rejoindre le Gymnase.

Parking conseillé

Parking du gymnase de Moirans-en-Montagne

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DU REGARDOIR

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Regardoir sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BAUME DE CRENANS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de La Baume de Crenans sur la commune de Crenans.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

***i* Lieux de renseignement**

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/



Sur votre chemin...



L'industrie du jouet (A)

Le jouet est un témoin du passage d'une économie domestique à une économie de marché. Au milieu du 19ème siècle, le jouet constitue un produit parmi d'autres de la tournerie, en expansion avec le développement des machines, des sources d'énergie et des réseaux commerciaux. Alors qu'en début du 20ème siècle le mode de production artisanal est encore dominant, l'industrialisation du jouet devient effective entre les deux guerres, notamment avec la spécialisation et l'autonomisation des entreprises. Ensuite, le secteur du jouet reflète la transformation des logiques industrielles et commerciales: généralisation des matières plastiques, accélération de l'innovation technologique, importance croissante du marketing...

Crédit photo : PNRHJ / F.JEANPARIS



Paysage industriel (B)

Le passage d'une économie «familiale» à une économie de marché a dessiné un portrait nuancé du paysage industriel où se mêlent des fermes-ateliers, des bâtiments à vocation artisanale, des usines coopératives et de grands sites modernes de production de plus en plus déconnectés des spécificités locales.

Crédit photo : PNRHJ / F.JEANPARIS Ancien atelier



Point de vue du Bois de la Refrèche (C)

Au milieu des buis et des arbustes du bois de la Refrèche, le paysage s'ouvre comme par enchantement sur les eaux du lac de Vouglans.

Crédit photo : G.PROST



Vue sur le lac de Vouglans (D)

Construit sur l'Ain, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage: il retient quelques 600 millions de m³ d'eau, et, avec 1600 hectares de plan d'eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. En 1968, la mise en eau qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l'Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vaucluse, Monastère du premier chartreux du Jura (12^{ème} siècle).

Crédit photo : PNRHJ - Nina Verjus



Belvédère du Regardoir (E)

Contemplez sans limite les eaux turquoise du lac de Vouglans. Situé sur le premier plateau jurassien, à 429 m d'altitude entre Orgelet et Moirans-en-Montagne, le lac de Vouglans est le 3^{ème} plus grand lac artificiel de France (1600 hectares). Long de 35 km, il est le résultat d'un barrage sur l'Ain: le barrage de Vouglans, 3^{ème} de France en termes de capacité de stockage, 103 mètres de haut, 600 millions de m³ d'eau! Sa mise en eau (1968-1969) a bouleversé le paysage, engloutissant plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vaucluse, monastère du premier chartreux du Jura (12^{ème} siècle). Céderez-vous aussi à l'appel de l'adrénaline? Parcourez une des plus belles via ferrata en affrontant échelles, surplomb, pont de singe et passerelle de 90 mètres - 350 mètres de grimpe au total - au cœur d'un environnement exceptionnel. Choisissez votre niveau de difficulté et profitez des vues sublimes et changeantes qui s'ouvrent à vous au fil de la paroi.

Crédit photo : Axel Ballay



La voie romaine (F)

De cette voie rectiligne dite "romaine", on sait peu de choses. Depuis Villard d'Héria, village au sud de Moirans-en-Montagne, où subsistent les vestiges d'un temple et d'un ensemble cultuel et balnéaire appartenant à un des sites gallo-romain des plus remarquables au sud de la Franche-Comté, le tracé avéré de cette voie depuis le 2ème siècle présente un axe principal depuis le lieu-dit Le Gouillat, commune de Charchilla, jusqu'au lieu-dit Sous la Razée, commune de Maisod. De là, une première branche se dirigeait vers l'ensemble des espaces habités, à proximité et sur le Mont Rivel, autre site gallo-romain près de Champagnole. La seconde branche traversait l'Ain à gué pour rejoindre d'autres axes Nord Sud vers Salins, Besançon ou Lons-le-Saunier. Ce gué a été remplacé par un pont, attesté depuis le 13ème siècle, souvent démolé, toujours reconstruit jusqu'au Pont de la Pyle actuel qui enjambe le lac de Vouglans.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Pignons à redents (G)

Appelés aussi "pignon en pas d'oiseau" ou "sauts de moineaux" les pignons à redents servaient de murs coupe-feu entre les maisons mitoyennes. La pose en saillie des pierres plates évitait les infiltrations d'eau (l'eau étant rejetée loin de la façade).

Cet élément de la toiture, en milieu rural, est aussi caractéristique du Bugey et du Vercors (PNRHJ / Collection patrimoine).

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis